

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 21 FEVRIER 2017 A 19 H

Membres présents : Mr Bernard BACABE, Mme Céline BRU, Mr Michel PONTIER, Mme Magali ROUDIER , Mr Alain GLADE, Mr Philippe PELIZZON, Mme Anne- Marie LLORDEN , Mme Michèle MONMAYRAN. Mr Jacques COMBES, Mme Francine MARTINEZ, Mr Zahir BOUKEMACH, Mme Martine CLARAZ/ANGOSTO, Mme Carole GROSJEAN/BALARD, Mr Gérard PELLIZZARI, Mme Laetitia LAGATTU, Mr Cédric FARGES.

Absents Excusés :, Mr André BONAFE, Mr Hugues SAVIGNOL, Mme Janine RELLA

Procurations : Mr BONAFE à Mr GLADE, Mr SAVIGNOL à Mme BRU, Mme RELLA à Mme GROSJEAN/BALARD

Secrétaire de séance : Mme MONMAYRAN Michèle

1° Remboursement anticipé d'un prêt

Il s'agit de rembourser le prêt qui a servi à financer l'achat d'un local qui a été vendu .

Le montant du capital à rembourser et des frais financiers s'y rapportant s'élève à 6315.54 €

Délibération approuvée à l'unanimité

2° Transfert de la compétence « Eclairage public » au SDET

La décision de transférer au SDET l'intégralité de la compétence éclairage public , maintenance et investissement ou de ne transférer que l'investissement uniquement.a été reportée à une séance ultérieure.

3° Cession de Mr VEDEL à la Commune – Régularisation

Lors de son élargissement, l'emprise du chemin de Bellevue, a impacté la parcelle de Mr VEDEL plaine de la Pioche sur une surface de 276 m2, surface délimitée par le géomètre en 2015 . A sa demande, nous devons régulariser la situation en lui achetant au prix de 1€ le m2.

Délibération approuvée par 15 voix et 4 Abstentions

4° Budget assainissement op 011 – Inscription dépense par anticipation

Pour pouvoir réaliser les éventuels raccordements des particuliers avant le vote du budget primitif, vu qu'il n'y a pas de somme à reporter de 2016, il convient de décider d'inscrire par anticipation une somme de 8000 € sur cette opération.

Délibération approuvée à l'unanimité

5° Modification du tableau des effectifs

Suite aux reclassements du 1° janvier 2017 et aux propositions d'avancement de grade pour 2017, le Conseil municipal décide de mettre à jour le tableau des effectifs et des grades au 1° mars 2017.

Délibération approuvée à l'unanimité